

**FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000
HAUTES GARRIGUES DU MONTPELLIÉRAIS
FR9112004**

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9112004>

Site ZPS FR9112004

Date de désignation : 29 octobre 2003

Département : Hérault

Surface du site: 45 646 hectares

Opérateur du site : Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

Le docob a été validé par la Copil le 23 septembre 2013 et approuvé par arrêté préfectoral le 02 décembre 2013.

Description du site

Le site Natura 2000 des Hautes Garrigues du Montpelliérais se situe dans la région Languedoc-Roussillon, département de l'Hérault, au Nord de Montpellier. Le site, plus grand du département, s'étend sur près de 45 000 hectares, 20 kilomètres du Nord au Sud et près de 50 kilomètres d'Ouest en Est.

Les Hautes Garrigues du Montpelliérais se répartissent sur un territoire de collines calcaires : massif de la Séranne, Causse de la Selle, Massif du Pic Saint-Loup et de l'Hortus, collines de la Suque et Puech des Mourgues. Le Mont Saint-Baudille (848 m) ou le Pic Saint-Loup (658 m) se situent à seulement 40 kilomètres pour l'un et 30 pour l'autre, de la mer à vol d'oiseau : les paysages sont donc marqués par de fortes pentes au pied desquelles s'encaissent différents cours d'eau, comme l'Hérault et la Buèges.

Ce sont 37 communes qui sont concernées par les Hautes Garrigues du Montpelliérais et 6 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

21 communes, sur les 37, ont plus de la moitié de leur territoire inscrit à Natura 2000 dans le cadre du site des Hautes Garrigues du Montpelliérais et seulement 5 en ont moins de 25 %.

La configuration de la ZPS, offrant des linéaires de falaises importants joutés à une mosaïque de milieux ouverts, est très propice à l'installation des grands rapaces rupestres ayant justifié la désignation de la ZPS tels que l'Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*), l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), ou encore le Grand-Duc d'Europe (*Bubo bubo*). En effet, les affleurements calcaires érodés servent de support à la nidification, tandis que les milieux ouverts environnants sont des habitats favorables aux espèces proies, et constituent ainsi de vastes territoires de chasse pour ces grands prédateurs.

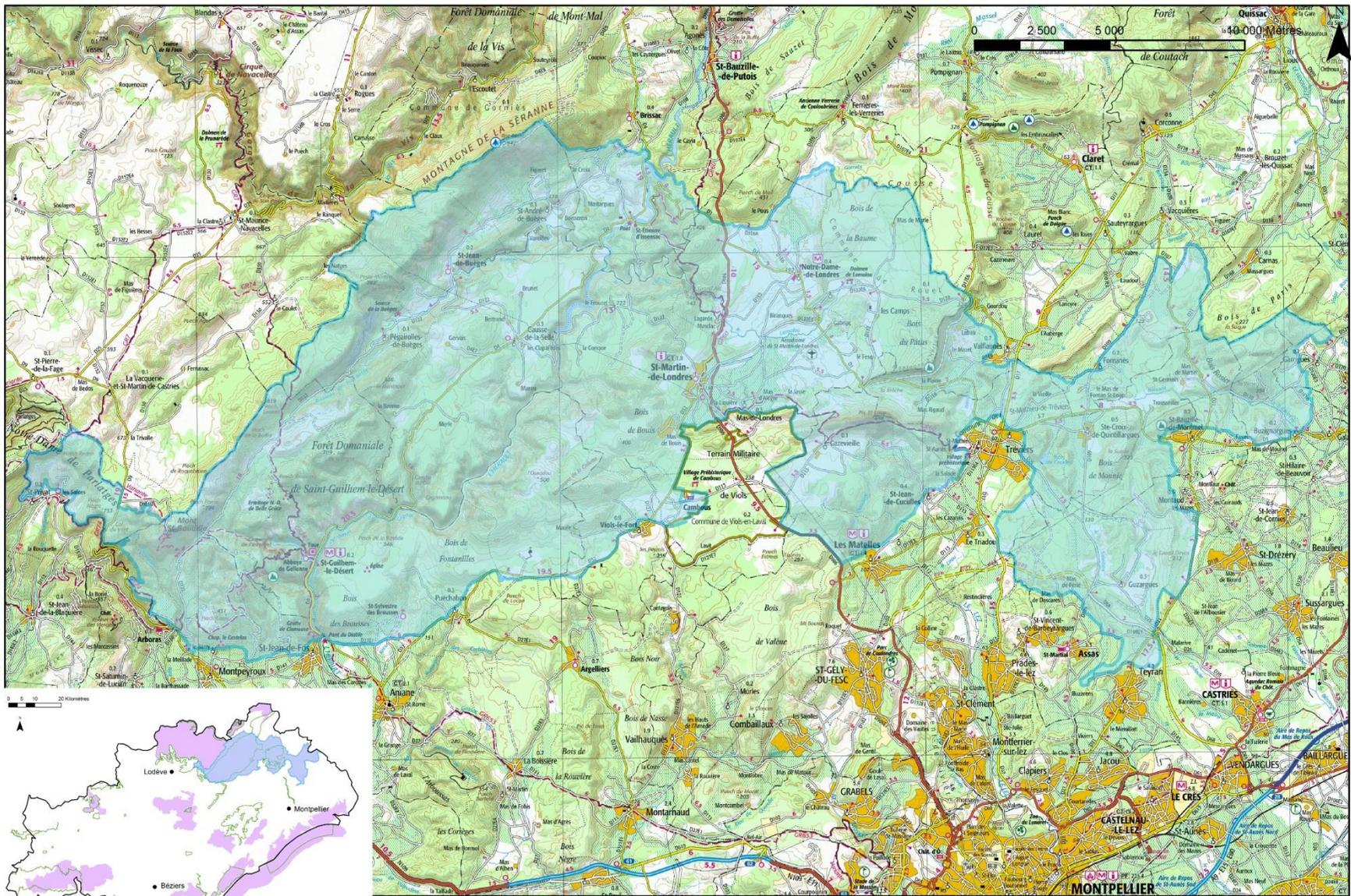
Avec seulement 30 couples cantonnés en 2010 à l'échelle nationale, l'Aigle de Bonelli représente un enjeu majeur au sein de la ZPS qui abrite 30% des effectifs régionaux. Un quatrième site de nidification présent dans ce territoire a été abandonné en 1995. Chacun de ces sites fait l'objet d'un arrêté de protection de biotope.

Les falaises de la ZPS sont également fréquentées par le Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*). Arboricole, le Vautour moine (*Aegypius monachus*) s'est également reproduit dans la ZPS en 2011 ; d'autres vautours tels que le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*), ou le Vautour fauve (*Gyps fulvus*) sont fréquemment observés dans la ZPS.

Les anciens parcours ont laissé place, depuis plus d'une centaine d'année à des massifs denses de chênes verts et dans une moindre mesure des peuplements de Pin noir, Pin d'Alep et Pins de Salzmann (nord des Mont de St Guilhem, plateau de Puechabon à Saint Martin de Londres), reléguant les espaces favorables à l'avifaune patrimoniale (notamment passereaux des milieux ouverts) aux marges de la ZPS (sud des Monts de St Guilhem, les Lavagnes, zones cultivées du bassin de Saint Martin de Londres et de la plaine à l'Est de la ZPS).

Outre les espèces rupestres, le site abrite une grande variété d'espèces d'oiseaux, pour certaines inféodées aux milieux semi-naturels, pouvant être maintenus ouverts de façon volontaire ou non (Busard cendré (*Circus pygargus*)), Circaète Jean le Blanc (*Circaetus gallicus*), Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*), Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), Pipit rousseline (*Anthus campestris*), Pies-grièches (*Lanius ssp.*), et pour d'autres liées à la présence de mosaïques agricoles mêlant vignobles, friches, prairies, pelouses, etc (Œdicnème criard (*Burhinus oediconemus*), Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), Alouette lulu (*Lullula arborea*)).

Enfin, les rivières présentes accueillent dans les hautes frondaisons le Milan noir (*Milvus migrans*), et sur les berges, le Martin pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*).



Site Natura 2000 : Hautes Garrigues du Montpelliérains

Source SCAN100, IGN 2010, DREAL LR
 Réalisation CCGPSL, février 2013

Espèces d'intérêt communautaire présentes (par ordre décroissant de niveau d'enjeu)

Les 20 espèces d'intérêt communautaire sont présentées par niveau d'enjeu décroissant sur le site.

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Effectif (nombre de couples)	Etat de conservation		Menaces principales
			Population	Habitat d'espèces	
Aigle de Bonelli (<i>Hierraetus fasciatus</i>)	A093	3	Défavorable	Défavorable	Fermeture des milieux Dérangements sur site de nidification Risque de collision et électrocution
Vautour moine (<i>Aegypius monachus</i>)	A 079	0 - 1	Bon	Défavorable	Dérangements sur site de nidification Risque de collision et électrocution Modification des pratiques pastorales
Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)	A224	1 100 - 2200	Bon	Bon	Fermeture des milieux
Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>)	A379	300 - 600	Défavorable	Défavorable	Disparition d'une mosaïque agricole Fermeture des milieux
Circaète Jean le Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	A080	26 - 50	Bon	Moyen	Fermeture des milieux Dérangements sur site de nidification Risque de collision et électrocution
Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	A302	850 - 1 750	Défavorable	Défavorable	Fermeture des milieux
Grand-Duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>)	A215	12 - 16	Bon	Moyen	Fermeture des milieux Risque de collision et électrocution
Outarde canepetière (<i>Tetrax tetrax</i>)	A128	0 - 2	Moyen	Moyen	Fermeture des milieux
Rollier d'Europe (<i>Coracias garrulus</i>)	A231	35 - 55	Bon	Bon	Disparition d'une mosaïque agricole Disparition des alignements de grands arbres et boisements isolés
Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>)	A091	1	Bon	Bon	Dérangements sur site de nidification Risque de collision et électrocution
Crave à bec rouge (<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>)	A346	2 - 4	Défavorable	Défavorable	Disparition des pelouses à proximité des sites de nidifications
Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	A255	100 - 400	Défavorable	Défavorable	Fermeture des milieux
Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	A246	650 - 1 000	Bon	Bon	Disparition d'une mosaïque agricole Fermeture des milieux
Busard cendré (<i>Circus pygarcus</i>)	A084	8 - 16	Défavorable	Défavorable	Fermeture des milieux
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	A103	4 - 6	Bon	Moyen	Aucune menace particulière
Oedicnème criard (<i>Burhinus oedicnemus</i>)	A133	0 - 10	Moyen	Moyen	Diminution des secteurs viticoles

Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	A072	8 - 15	Bon	Moyen	Fermeture des milieux Gestion forestière accrue
Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	A073	12 - 20	Défavorable	Moyen	Dérangements sur site de nidification Risque de collision et électrocution
Martin pêcheur (<i>Alcedo atthis</i>)	A229	4 - 7	Moyen	Moyen	Pollution des cours d'eau Crues détruisant les nids
Pie grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	A338	< 10	Défavorable	Défavorable	Disparition d'une mosaïque agricole Fermeture des milieux

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Aigle de Bonelli, Outarde canepetière, Vautour moine, Aigle royal, Circaète Jean-Le-Blanc, Grand-Duc d'Europe, Bondrée apivore, Busard cendré, Milan noir...	Améliorer les conditions de vie des espèces d'oiseaux et réduire les pertes d'individus (ESP)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire les causes de mortalité des oiseaux ou de leurs proies ✓ Préserver les zones de nidification et améliorer leur nombre et leur qualité ✓ Créer et entretenir des aménagements visant à augmenter les disponibilités alimentaires pour les oiseaux ✓ Encourager les pratiques agricoles et pastorales respectueuses des ressources alimentaires des oiseaux
Aigle de Bonelli, Outarde canepetière, Vautour moine, Grand-Duc d'Europe, Oedicnème criard, Engoulevent d'Europe, Rollier d'Europe, Pipit rousseline, Crave à bec rouge, Bruant ortolan, Alouette Lulu, Milan noir, Busard cendré, Pie-grièche écorcheur...	Maintenir les milieux ouverts existants et reconquérir les milieux fermés (OUV)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gérer les milieux ouverts ✓ Restaurer des milieux en voie de fermeture et maintenir l'ouverture
Aigle de Bonelli, Outarde canepetière, Circaète Jean-Le-Blanc, Aigle royal, Grand-Duc d'Europe, Oedicnème criard, Engoulevent d'Europe, Rollier d'Europe, Pipit rousseline, Crave à bec rouge, Bruant ortolan...	Limiter la perte des habitats et maintenir en bon état les milieux favorables aux espèces d'oiseaux en tant que zones d'alimentation et/ou de reproduction (HAB)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préserver la mosaïque paysagère ✓ Préserver les milieux forestiers favorables à l'avifaune
Toutes les espèces du site	Informier, communiquer et sensibiliser sur les enjeux du site (COM)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Porter à connaissance, sensibiliser et former ✓ Animer des réunions et assurer une présence de terrain ✓ Mettre en place des outils de communication
	Améliorer les connaissances sur le site et les espèces concernées (ETUD)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir des connaissances complémentaires sur les espèces du site ✓ - Acquérir des connaissances complémentaires sur le site
	Animer et mettre en œuvre le Docob (ANIM)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre les mesures contractuelles et chartes Natura 2000 ✓ Evaluer et effectuer la mise à jour du Docob

Pour en savoir plus :

Contact :

Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup

25, Allée de l'Espérance

34270 Saint-Mathieu-de-Tréviès

Tel : 04 67 55 17 00

natura2000 @ccgpsl.fr – grandpicsaintloup@ccgpsl.fr

Sources d'information :

Site du MEDDTL: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDTM : <http://www.herault.equipement.gouv.fr/>

Site de l'opérateur : <http://www.cc-grandpicsaintloup.fr>